

Image not found or type unknown



Factures acquittées jamais reçues

Par **nina85**, le **11/05/2012 à 20:58**

Bonjour,
Suite à des travaux de rénovation intérieure de maison sinistrée, nous avons pris un constructeur comme maître d'œuvre, les travaux ont été faits par ses ouvriers et par ses sous-traitants; nous avons payés plus de 80 % de la facture, la maison est à 99% finie avec 14 pages de malfaçons ou travaux non terminés suite à PV PAR NOTRE expert et son expert en fin janvier dernier ; nous avons une retenue de 8 000€; depuis plus de nouvelle, pas de réponse à nos demandes LR/AR
IL REFUSE DE NOUS DONNER une facture acquittée pour les sommes versées; nous avons seulement reçu un détail des sommes versées et du solde restant dû; mais sans leur signature dessus
la MACIF, notre assureur ne veut pas nous payer le solde de l'enveloppe sans une facture acquittée de chaque sous-traitant; ce que le maître d'œuvre refuse catégoriquement; nous avons invité l'assureur à venir voir que les travaux ont bien été faits; nous leur avons envoyé les photos ;intérieure maison désossée et maison refaite; quel est l'article de loi qui dit que tout paiement doit recevoir une facture acquittée par l'artisan;
Merci de toute l'aide que vous voudrez bien nous donner;